

DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 9 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trente septembre deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM68

Décisions du Maire

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Betty BEN, Isabelle CAZIN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Étaient absents : Mr Frédéric DREZE, Mme Rosanna GILLET.

Pouvoir : Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Isabelle CAZIN à Mme Isabelle VANELLE

Convocation du
30 septembre 2024

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de la décision qu'il a prise dans le cadre des délégations qu'il a reçues par délibération n° 2020CM22 du 4 du juin 2020 :

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 15

N° de la décision	Date	Objet
2024-009	26/06/2024	Signature du marché de maîtrise d'œuvre complète pour les travaux d'enfouissement et de réfection de voiries des rues Honneur et Patrie et Jules Ferry et du carrefour des rue Jules Guesde et Charles Hernu avec SEMOTEC
2024-010	27/09/2024	Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour les aménagements paysagers de la parcelle au 8, route de Lens avec LANDSCAPE ARCHITECTURE
2024-011	27/09/2024	Signature d'une convention avec l'association Droit de Cité pour l'action culturelle du 23 octobre 2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe SCAILLIEREZ.